

L'eau

Disposer d'une eau potable en quantité suffisante est l'une des principales conditions préalables à la réalisation du dispensaire.

Si de nombreux puits creusés à la main jusqu'à une profondeur de 20 mètres alimentent en eau les villageois, ils ne peuvent garantir une eau de qualité suffisante notamment par le risque de contamination à partir des puits perdus collecteurs des eaux usées des latrines, etc. qui peuvent être à proximité.



Le projet a prévu un forage d'une profondeur d'environ 40 mètres qui a permis d'atteindre une nappe aquifère de qualité. L'Institut Pasteur de Yaoundé sera en mesure d'effectuer les analyses d'eau nécessaires.

Un réservoir d'eau a aussi été construit et il est prévu de mettre un point d'eau et, si possible, un lavoir à disposition de la population contre une participation financière symbolique pour assurer l'entretien de l'installation.

Un chauffage de l'eau par capteurs solaires peut être envisagé.

Le traitement des eaux usées du dispensaire fera l'objet d'une étude et de soins particuliers. Notre projet d'implanter des toilettes sèche avec un système de compostage a reçu beaucoup d'intérêt dans la communauté locale.